

Direction Equ & Assainissement

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES ABONNES DU VIVIER (DU N°1 AU N°13 ET DU N°2 AU N°18) DU COGNET

COMMUNE DE LA LANDE-PATRY

Affaire suivie par : Stéphanie FLACK (accueil : 02 33 98 44 44)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau public de distribution d'eau potable, la Communauté d'Agglomération de FLERS AGGLO va effectuer le remplacement de certaines canalisations dont celle de votre branchement et sa mise en conformité.

Pour ce faire, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) confie à l'entreprise FTPB Normandie la réalisation simultanée de 2 opérations :

- la réfection systématique de la partie publique du branchement en Poly Ethylène Haute Densité (PEHD), dans le cadre de la réglementation visant à la suppression des branchements en plomb.

- la mise en conformité du branchement avec la réglementation en vigueur (article R 1321-55 du Code de la Santé Publique), en installant un clapet anti-retour dont l'objectif est d'éviter des retours d'eau dans le réseau collectif en cas de vidange de celui-ci ou encore une contamination du réseau collectif par une source privée d'alimentation en eau (puits...).

Nous profiterons de cette occasion pour si nécessaire :

- remplacer le compteur par un compteur neuf équipé d'une tête radio-relève permettant l'enregistrement des données du compteur à distance.
- installer, à la charge du service, un robinet verrouillable avant compteur s'il n'existe pas.

Les travaux seront réalisés à partir du lundi 22 avril et pour une durée de deux mois environ.

La distribution de l'eau pourra être occasionnellement interrompue. Aussi, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement s'excuse de la gêne occasionnée.

Le Vice-Président chargé de l'Eau Potable



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à :



